

VENDEUR :

Dénomination : Elevage de Villelongue
Nom : BARBECOT Agathe

Adresse : Lieu dit Villelongue
CP Ville : 63230 Saint-ours

Tel : 06.75.88.92.80

Mail : agathe.barbecot@gmail.com

ACHETEUR :

Dénomination :
Nom :

Adresse :
CP Ville

Tel :

Mail :

Pour la jument :

Nom :

Race :

N°SIRE :

Date souhaitée de l'envoi des paillettes :

CENTRE DE MISE EN PLACE :

Nom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Conditions de vente 2023 en IAC (pour les 30 premiers contrats signés) :

L'acheteur achète au vendeur une saillie de l'étalon cité ci-dessus aux conditions suivantes :

- Mise à disposition de 2 doses de 8 paillettes à la réservation (Programme Jeune génétique ANPFS)
- 130€ TTC de transport payable à l'envoi du contrat, indispensable pour l'envoi de la semence.
- Une carte de saillie 350€ TTC payable au poulain vivant

Les paillettes non utilisées sont propriété du vendeur, nous vous remercions de les refaire partir chez Eurogen en fin de saison ou de nous contacter pour les réutiliser ultérieurement

La réservation est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des chèques de règlement. L'acheteur s'engage à déclarer la naissance auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire à la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après paiement du solde, soit 48h après la naissance

Fait en double exemplaire à :

Signature du vendeur :

Le :

Signature de l'acheteur (Lu et approuvé)

